

p.B.24.GB.6. - CD/ac

Berne, le 2 août 1963

N o t i c e

Copie à: M. Richard  
 Ambassade de Suisse,  
 Londres  
 Ambassade de Suisse,  
 Guatémala

Représentation des intérêts  
 britanniques au Guatemala.

./.

J'ai reçu, à sa demande, le 1er août à 11 heures, M. Gallagher, Conseiller commercial de l'Ambassade de Grande-Bretagne. Il m'a remis l'aide-mémoire ci-joint par lequel l'Ambassade de Grande-Bretagne nous demande, de la part de son gouvernement, si les autorités suisses seraient disposées à assumer la sauvegarde de ses intérêts au Guatemala qui vient de rompre ses relations avec le Royaume-Uni.

Dans le deuxième point de son aide-mémoire, l'Ambassade nous demande si nous pourrions obtenir par l'entremise de notre représentation diplomatique au Guatemala, et la lui transmettre, l'opinion de l'Ambassadeur anglais au Guatemala sur la rupture des relations consulaires et commerciales.

Après avoir pris l'avis du Secrétaire général du Département, j'ai téléphoné à M. Gallagher que nous ferions immédiatement le nécessaire en ce qui concerne le deuxième point.

Au cours de notre entretien, M. Gallagher a précisé ce qui suit:

1. La Grande-Bretagne s'est tout d'abord adressée aux Etats-Unis. Le gouvernement américain n'a pas accepté de défendre ses intérêts, cela pour des raisons politiques: il préfère garder les mains libres au Guatemala. Un certain temps s'étant écoulé en raison du refus américain, le gouvernement britannique serait heureux d'avoir notre réponse le plus tôt possible.
2. L'Ambassade britannique à Berne ne possède pour l'instant aucune information sur la nature et l'importance des intérêts britanniques au Guatemala; ils doivent toutefois, à notre avis, être d'une certaine importance, les Anglais ayant depuis longtemps de gros investissements en Amérique latine.

J'ai répondu à M. Gallagher que la question de la sauvegarde devait être soumise au Conseil fédéral et qu'en raison de la Fête nationale et du week-end, il me paraissait difficile que nous puissions lui donner une réponse avant le début de la semaine prochaine; que de toute manière la décision du Conseil fédéral, si elle était positive, serait prise sous réserve de l'assentiment du gouvernement guatémaltèque.

Il m'a remercié et m'a chargé de dire au Secrétaire général que son Ambassadeur se tenait à notre disposition.

*Meinard*

